



PAGODE

Pour Accueillir, Gérer, Orienter, Développer, Ensemble

Etablissement G Bouqueau
8, rue Jean Sounié
58160 Imphy
03 86 90 95 20
attacheedirection@asso-pagode.com

Etablissement Prado
1, rue de la Passière
58000 Nevers
03 86 93 01 30
secretariat.prado@asso-pagode.com

ASSOCIATION PAGODE

8, RUE JEAN SOUNIE

58160 IMPHY

Exercice du 01 / 01 / 2006 AU 31 / 12 / 2006

ASSOCIATION PAGODE
8, rue Jean Sounié
58160 Imphy

Comptes clos au 31 / 12 / 2006

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2006

		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	18 887	14 611	4 276	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	2 300		2 300	
	Constructions	674 676	287 180	387 496	
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	52 492	39 549	12 943	
	Autres immobilisations corporelles	218 425	188 857	29 568	
	Immobilisations grévées de droits				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	84		84		
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 127		2 127		
TOTAL (I)	968 991	530 197	438 794		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	3 771		3 771	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	55 089	10 266	44 823	
	Autres créances	273 211	166 678	106 533	
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	863 661	10 464	853 197		
Disponibilités	281 990		281 990		
Charges constatées d'avance	9 574		9 574		
TOTAL (II)	1 487 295	187 407	1 299 888		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	2 456 286	717 604	1 738 682		

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

2 127

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2006

		31/12/2006	
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	617 306	
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables</i>	617 306	
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	233 681	
	Report à nouveau	540 761	
	Résultat de l'exercice	(175 031)	
	Total des fonds propres	1 216 716	
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	617		
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	617		
Total des fonds associatifs	1 217 333		
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	144 050		
Total des provisions	144 050		
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement	24 300		
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés	24 300		
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	45 422		
Emprunts et dettes financières divers	13 314		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 663		
Dettes fiscales et sociales	198 382		
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	22 440		
Produits constatés d'avance	1 778		
Total des dettes	353 000		
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 738 682		
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(175 031,28)	0,00	
(1) Dont à moins d'un an	353 000		
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Fonctionnement et de Résultat

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2006	
		12 mois	0 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	202 313	
	Prestations de services	404 407	
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	726 176	
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	9 733	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	60 062	
	Autres produits	784 007	
	Total des produits de fonctionnement	2 186 697	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats	103 497	
	Variation de stock	(75)	
	Autres achats et charges externes	569 203	
	Impôts, taxes et versements assimilés	123 858	
	Rémunération du personnel	1 010 122	
	Charges sociales	376 205	
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements	54 540	
	Dotation aux provisions	100 150	
	Autres charges	4 574	
	Total des charges de fonctionnement	2 342 074	
		1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(155 377)
Produits financiers	Reprises sur provisions et transferts de charges	1 301	
	Intérêts et produits financiers	16 226	
Charges financières	Dotation aux amortissements et provisions	10 464	
	Intérêts et charges financières	1 383	
	2 - RESULTAT FINANCIER	5 680	
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(149 697)	
	Produits exceptionnels	13 916	
	Charges exceptionnelles	36 532	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(22 615)	
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	21 581	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	24 300	
	TOTAL DES PRODUITS	2 239 721	
	TOTAL DES CHARGES	2 414 753	
	EXCEDENT ou INSUFFISANCE	(175 031)	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

ANNEXE

PAGODE

exercice clos le 31/12/06

Lors des assemblées générales extraordinaires du 13 décembre 2005, l'association PRADO et l'association AGAFIMP ont voté à l'unanimité leurs dissolutions avec pour date d'effet le 31 décembre 2005 à minuit et leur fusion dans une nouvelle association dénommée PAGODE (Pour Accueillir Gérer Orienter Développer Ensemble) avec pour date d'effet le 1 janvier 2006 à zéro heure. Cette fusion création a eu pour conséquence de mettre un terme définitif aux entités PRADO et AGAFIMP en créant l'association PAGODE dont c'est ici le premier exercice. L'acte juridique de fusion création entraîne ipso facto la dévolution des actifs et passifs à la nouvelle association ainsi créée. Un certain nombre de décisions comptables exprimées à travers ce bilan est la résultante de cette fusion création (provisions, nouvelles normes comptables etc.)

Règles et méthodes comptables

Le bilan présenté est un bilan consolidé à partir des exploitations de chaque établissement : Georges Bouqueau à Imphy et le Prado à Nevers.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes sont les suivantes :

- **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions neuves	50 ans
- agencements des constructions	10 ans
- matériels et outillages	5 ans
- matériel de bureau et informatique	3 et 5 ans

La mise aux normes de présentation des immobilisations corporelles (avis 2004-11 du CNC du 13 juin 2004) a été effectuée à Georges Bouqueau dès le 1^{er} janvier 2005. Concernant le Prado, faute de temps, l'association a fait le choix de différer au 1^{er} janvier 2007 son application afin d'harmoniser ce travail dans la nouvelle entité PAGODE.

- **Stocks :**

Les stocks de matières premières et matières consommables sont évalués au dernier prix d'achat facturé.

- **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'exigibilité de toutes créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

- **Produits à recevoir**

Les principaux produits à recevoir sont d'un montant total de **172 100 €** et correspondent :

Pour Georges Bouqueau un total de 121 344 € se décomposant ainsi :

- à la subvention du Conseil Général concernant les déficits de l'hôtel social pour 2003 & 2004 soit : **97 499 €** (vu le caractère peu probable du versement de cette subvention, nous avons constaté une « provision pour dépréciation subvention à recevoir » au compte 4967).
- au versement du Conseil Général concernant les allocations mensuelles de familles accueillies soit : **1 620 €** (vu le caractère peu probable du versement d'une de ces allocations datant de 2005, nous avons constaté une « provision pour dépréciation subvention à recevoir » au compte 4967 pour un montant de 810 €).
- à la subvention CAF pour 2006 soit : **5 044 €**.
- à la subvention de l'AGEFIPH pour le PDITH soit : **6 806 €**.
- au remboursement par UNIFAF de deux formations qualifiantes soit : **8 295 €**.
- au remboursement par l'assurance AGRR des indemnités différentielles journalières de maladie soit **1 915 €**.
- à des remboursements divers soit : **165 €**.

Pour le Prado un total de 50 756 € se décomposant ainsi :

- à la subvention du CCAS pour les repas du Prado en 2006 soit : **24 842 €**.
- au solde de la subvention de fonctionnement du Conseil Général de la Nièvre pour l'accueil de jour du Prado soit : **11 200 €**.
- au remboursement par UNIFAF d'une formation qualifiante soit : **14 387 €**.
- aux intérêts bancaires non versés au 31 décembre 2006 soit : **327 €**

- **Réserve de compensation**

Les excédents d'exploitation, dotés par la DDASS les années précédentes, pour les CHRS Georges Bouqueau et Prado, ont été inscrits conformément à la législation dans une réserve de compensation au crédit du compte 10686 « réserve de compensation » pour un montant total de

233 681 € se décomposant ainsi : Georges Bouqueau pour 143 899 € et Prado 89 782 €.

- **Résultats en instance d'affectation**

Les résultats 2005 n'ont pas été affectés soit 44 332 € pour Georges Bouqueau et 15 637 € pour le Prado.

- **Provisions pour charges**

Pour Georges Bouqueau locataire de LOGIVIE, l'association a constitué une provision pour grosses réparations cumulée de **144 050 €**.

- **Fonds dédiés**

Ce sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. En 2006 il s'agit d'une subvention attribuée par la DDASS pour le renforcement de la gestion du dispositif hivernal celui-ci s'étend du 1 novembre 06 au 31 mars 07. Ainsi la partie de 2006 concerne 2 mois et celle de 2007 concerne 3 mois (total 5 mois) le montant des fonds dédiés est donc de **24 300 €** ($40500 \text{ €} / 5\text{mois} * 3 \text{ mois}$), il est inscrit au débit du compte 689 « Engagements à réaliser sur ressources » et au crédit du compte 194 « Fonds dédiés sur subvention ».

- **Dettes financières**

Des emprunts ont été contractés pour l'achat et l'aménagement des logements extérieurs d'Imphy et de Decize, le solde de ces emprunts se monte à **45 422 €**.

Les dépôts et cautionnements reçus se montent à **13 314 €**.

- **Valorisation des contributions volontaires :**

Le Conseil d'administration n'a pas souhaité valoriser le travail des bénévoles, (25 à ce jour). Il estime néanmoins cet apport à environ 2 équivalents temps plein :

3 bénévoles sont présents chaque jour du lundi au samedi de 8h30 à 12h soit 10h50 par jour, 63h par semaine. Deux bénévoles sont présents une fois par semaine à raison de 4h chacun soit 8h par semaine. Le total du

temps passé par les bénévoles au service de l'action du Prado est donc de 71 h par semaine soit 3692h par an.

- **Dispositif individuel de formation :**

Le Dispositif Individuel de formation est mis en place conformément à la législation depuis le 1 janvier 2004.

- **Divers :**

Les Fonds Associatifs sont complétés par :

- une subvention d'équipement non renouvelable du Conseil Général de la Nièvre qui a permis de financer le matériel nécessaire pour la création du poste de « médiateur social de rue ».
 - une subvention d'équipement non renouvelable de la DDASS pour financer l'aménagement et l'ameublement intérieur du bâtiment neuf du Prado.
 - des subventions d'équipement diverses pour le CHRS de Georges Bouqueau.
 - des subventions d'équipement non renouvelables de la DDE et de la CDC pour les logements extérieurs de Decize et d'Imphy.
 - des subventions d'équipement non renouvelables du Conseil Général de la Nièvre pour la réhabilitation du FJT.
 - des subventions d'équipement pour mobilier, cuisine pédagogique et autres.
- Une subvention d'investissement d'un montant de 4000 € nous a été accordée par la Fondation France-Télécom : elle est réintégréée en 2006 pour solde au résultat

- **Aspect juridique :**

L'association est propriétaire à Imphy d'un bâtiment préfabriqué servant à la restauration et à diverses activités, ainsi que d'un appartement extérieur situé au 25 rue du Colonel Fabien. Elle possède une maison d'habitation destinée à accueillir du public en précarité à Decize, 6 avenue de Verdun.

L'établissement Georges Bouqueau est locataire de LOGIVIE pour les bâtiments situés 8, rue Jean Sounié à Imphy.

L'association en date du 3 mars 2006 a contracté un bail emphytéotique pour son établissement le Prado, suivant lequel le bailleur est la Communauté de Communes « ADN ».

Le bail est d'une durée de 99 ans et le loyer annuel s'élève à 1463.51 €.

Le bien loué est constitué d'une maison d'habitation avec étage, d'un bureau attenant d'une cour et d'un hangar.

Toutes constructions ou travaux d'aménagements effectués par le preneur appartiennent au preneur jusqu'à la fin du bail.

A la fin du bail, le bien loué doit être restitué ainsi que les constructions et modifications apportées au cours du bail.

L'association a la possibilité d'acquérir pendant le bail, le bien loué, et le prix est fixé par les services des domaines.



PAGODE

Rapport général du commissaire aux comptes

- Exercice 2006 -

Exercice clos le 31 décembre 2006
PAGODE
8 rue Jean Sounié 58160 Imphy
Ce rapport contient 12 pages

PAGODE

Siège social : 8 rue Jean Sounié 58160 Imphy

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association PAGODE., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité présenté par votre conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Bourges, le 20 avril 2007

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Bernard Ganieux
Associé